ART. PREMIER N° 1724

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

### SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 1724

présenté par M. Fabien Roussel

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

A l'alinéa 9, substituer aux mots :

« des prix hors tabac »

les mots:

« du salaire moyen par tête du secteur marchand, tel que calculé par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, »

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à réaffirmer que les valeurs du point doivent suivre le salaire moyen par tête du secteur marchand.